

Question écrite n° 63

Construction d'un bâtiment pour les services techniques de Haute-Sorne – votation populaire du 11.12.2022. Où en est-on ?

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 11.12.2022, les citoyennes et citoyens de la commune de Haute-Sorne acceptaient un crédit d'investissement de CHF 3'990'000.— relatif à l'acquisition du terrain ft no 2198 du ban de Bassecourt et la construction d'un bâtiment pour les services techniques de Haute-Sorne par 634 oui (sur 976 bulletins valables).

Aujourd'hui, plus de 10 mois plus tard, aucune demande de permis n'a été faite, aucun gabarit n'a été posé. Même la dépollution du site qui est nécessaire n'est pas réalisée.

De plus, bien que le projet n'ait pas encore démarré, il semble que des discussions soient en cours pour une éventuelle vente d'une partie du terrain. Ceci paraît quelque peu prématuré sans connaître les potentiels imprévus pouvant être rencontrés lors d'une construction.

Le conseil communal peut-il rassurer la population :

- que ce projet est bien en cours et que la décision populaire sera respectée ?
- que, malgré le temps qui passe, il ne sera pas dit que les coûts sont plus élevés que prévus et que le projet doit être revu (comme cela a été le cas avec le message no 155 de 2020) ?
- qu'il ne sera pas vendu une partie du ft 2198 avant que le projet ne soit mis sous toit ?

En vous remerciant d'avance de votre réponse, je vous présente, Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, mes salutations les meilleures.

Marielle Bourquard
Conseillère générale PDC



Théo Conte
Morgane Dobler
G. Steiner